

L'INDÉPENDANT

DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARRAISANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE 0.33

TÉLÉPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

Pau, département et limitrophes.....	3 Mois: 6 fr.	6 Mois: 10 fr.	1 An: 20 fr.
Autres départements.....	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger.....	10 fr.	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées.....	8 fr.	16 fr.	

REDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, P.A.U.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La direction politique appartient au Conseil d'Administration de L'INDÉPENDANT

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à Pau à M. Georges HAURET, Administrateur-Comptable. A PARIS, aux diverses Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS.

ANNONCES :

Annonces judiciaires.....	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires.....	30 —
Reclames.....	50 —
Chronique locale ou Faits divers.....	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

Nouvelles Officielles.

Samedi (matin).

Au cours de la journée, l'activité de l'artillerie s'est maintenue vive sur le front de Bois Le Chaume et en Haute-Aleade. Journée calme partout ailleurs.

ARMÉE D'ORIENT

Duel d'artillerie dans la région de Doiran et au nord de Monastir, où nos tirs de destruction ont provoqué des explosions dans une batterie ennemie. Un monitor britannique a bombardé les batteries ennemies de Neshori, à l'embouchure de la Struma.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

9 novembre (21 heures). — Grande activité de l'artillerie allemande, ce matin au nord-est d'Ypres. Notre artillerie a continué sa contre-batterie et ses bombardements sur le front de bataille. Aucun événement important à signaler.

L'état atmosphérique a été favorable à l'aviation, pendant la première partie de la matinée d'hier. La suite des opérations a été rendue très difficile par un fort vent d'ouest, d'épaves nuages et des intervalles de pluie.

Nos pilotes ont montré une très grande activité, en liaison avec l'artillerie. Ils ont pris de nombreux clichés. Des appareils, opérant à faible hauteur, ont appuyé des coups de main exécutés par nos troupes sur les tranchées allemandes. Un grand nombre de cartouches ont été tirées sur l'infanterie et les mitrailleuses ennemies. De nombreuses bombes ont été jetées sur les tranchées et contournements ennemis, mais le mauvais temps rendu impossible tout bombardement de nuit.

Au cours des nombreux combats aériens de la journée, douze appareils ont été abattus et six autres contraints d'atterrir désarmés. Deux géoplans ont été, en outre, abattus par nos canons spéciaux. Dix des nôtres ne sont pas rentrés y compris un appareil qui a disparu au cours d'une expédition de bombardement, dans la nuit du 7 au 8.

Samedi (soir).

Sur le front au nord-ouest de Reims, la nuit a été marquée par une série de tentatives ennemies sur nos tranchées et sur nos petits postes, notamment dans les secteurs du Poivre, de Courcy et du Goda. Repoussés par nos feux, l'ennemi n'a pu aborder nos lignes en aucun point.

De notre côté, nous avons réussi à l'est de Lanneville à pénétrer dans une tranchée allemande dont nous avons détruit les abris. Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a continué assez vive sur le front de Bois Le Chaume où l'on signale des engagements de patrouilles qui nous ont permis de faire des prisonniers.

Dans les Vosges et en Alsace, au cours d'une incursion dans les lignes ennemies au nord-ouest de Senones et à l'est de Seppoy, nous avons infligé des pertes sensibles à l'ennemi.

Rien à signaler sur le reste du front. AVIATION. — Les avions ennemis ont lancé une vingtaine de bombes sur la région de Dunkerque : 3 morts et 3 blessés. L'hôpital de Zuitzcoote a été également attaqué par des avions ennemis qui ont jeté des bombes incendiaires. Sept personnes appartenant au personnel de l'hôpital ont été tuées et neuf blessées.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

10 novembre (après-midi). — Ce matin, au petit jour, nos troupes ont attaqué les positions allemandes au nord et au nord-ouest de Pâschendaele. Les premiers rapports reçus signalent qu'un bon progrès a été réalisé. Le temps est devenu mauvais avec bourrasques et fortes pluies.

Nouvelles de la Guerre.

VICTOIRE ANGLAISE EN PALESTINE

Communiqué officiel.

Londres. — Toute l'armée turque bat en retraite vers le Nord. Elle est bombardée par nos avions.

Londres. — Le général Allenby annonce que l'ennemi se retire sur sa droite, vers Hébron, et que les Anglais le harcèlent, faisant des prisonniers et capturant le train des équipages.

Des troupes montées, parties de Jemameh et de Hug, respectivement à 20 et à 14 kilomètres environ au nord de l'ancienne ligne turque, prennent contact avec nos troupes qui s'avancent de Gaza. Celles-ci se sont emparées, sur la rive nord du Wadi-Hesi, de Herbieh, ont atteint la voie ferrée et tourné la position ennemie préparée en cet endroit.

Beth-Hamm, terminée de la voie ferrée sur la côte, a été également prise. L'ennemi s'enfuit dans la direction de Wadi-Hesi. Il est poursuivi.

Toute l'armée turque bat en retraite vers le nord. Plus de 40 canons ont été capturés.

La flotte anglaise, secondée par la flotte française, a activement coopéré aux opérations de bombardement des communications ennemies, près de la côte, prêtant ainsi une aide précieuse. Nos aéro-mitrailleurs les tuent en retraite.

Les félicitations du roi d'Angleterre.

Londres. — Le roi George vient d'envoyer le télégramme suivant au général Allenby :

« Je vous félicite cordialement, vous et les troupes placées sous votre commandement, pour les heureux résultats de vos plans, qui, habilement conçus, nous ont valu la capture de Gaza. »

« Je vous témoigne mon admiration pour l'esprit de ténacité et d'endurance déployé dans tous les rangs de nos troupes. »

LE COMITÉ DE GUERRE INTERALLIÉ

Frontière italienne. — Les entretiens que viennent d'avoir à Rapallo les chefs des gouvernements britannique, français et italien, leur ont permis de se mettre d'accord sur la création d'un Comité de guerre interallié qui serait représenté dans le front occidental.

Le Comité interallié sera naturellement chargé d'examiner les plans d'opérations dressés par chacun des états-majors alliés, de se prononcer sur eux et de faire rendre compte de l'exécution des opérations décidées. Organe d'information et

d'étude, en même temps que de coordination, il devra naturellement aussi voir tous les renseignements qui peuvent l'éclairer dans sa tâche et tenir à jour la situation militaire des alliés.

La création du Comité interallié n'empêchera pas que, dans chaque pays, les généraux commandant en chef ne restent responsables vis-à-vis de leurs gouvernements respectifs des opérations qu'ils dirigent.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Au conseil des ministres tenu hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, le ministre du commerce a rendu compte au conseil des résultats de sa mission à Londres, où il a poursuivi une série de négociations avec le gouvernement britannique pour assurer la pleine et régulière coopération des deux gouvernements pour l'approvisionnement des deux pays.

Les deux gouvernements sont arrivés à un accord complet qui va immédiatement être mis à exécution.

L'ANARCHIE RUSSE

La proclamation des Bolcheviks.

Petrograd. — Le Congrès général du comité des ouvriers et soldats de toute la Russie a lancé aux ouvriers et soldats et aux paysans un appel dont voici le texte :

« Se basant sur la volonté de la majorité écrasante des ouvriers, soldats et paysans ; s'appuyant sur le succès du soulèvement armé de la garnison de Petrograd, le Congrès prend le pouvoir dans ses mains. Il proposera à tous les peuples une paix démocratique. »

« Le pouvoir des soviets assurera la même liberté des terres privées, gouvernementales et ecclésiastiques au comité des paysans ; il défendra les droits des soldats en réalisant la démocratisation complète de l'armée ; il établira le contrôle des ouvriers sur la production ; il assurera la convocation opportune d'une assemblée consultative et poursuivra au ravitaillement des villes et des villages en articles de première nécessité ; enfin, il garantira à toutes les nationalités qui peuplent la Russie le droit réel d'organiser leur avenir. »

« Le Congrès décide que tout le pouvoir local passe aux soviets locaux qui devront établir solidement l'ordre révolutionnaire. »

« Le Congrès exhorte les soldats qui sont dans les tranchées à la vigilance et à la fermeté. Le Congrès est persuadé que l'armée révolutionnaire saura protéger la révolution contre toute tentative im-

périale, jusqu'au moment où le nouveau gouvernement aura obtenu une paix démocratique. Le gouvernement prendra toutes les mesures propres pour assurer à l'armée tout le nécessaire, par une politique énergique de réquisitions et d'impositions de toutes les classes aisées. Il améliorera également la situation matérielle des familles des soldats. »

« Les partisans du général Korniloff, de Kerensky, de Kaledine et autres essaient de faire venir des troupes à Petrograd. Plusieurs détachements, trompés par Kerensky, sont déjà passés du côté du peuple. Soldats, opposez une résistance active à Kerensky, ce partisan de Korniloff, et vous, chemins, arrêtez les forces que Kerensky envoie contre Petrograd. »

« Cet appel a été voté à l'unanimité moins deux voix et douze abstentions. »

LES DERNIÈRES NOUVELLES DE PETROGRAD.

Petrograd, 8 novembre (20 h. 17). — A 20 heures la situation est sans changement. Le Soviet de Petrograd est toujours maître de la capitale.

Dépendant, à côté de lui, le Comité de Salut public, qui s'est formé à l'hôtel de ville, comprend les représentants des fractions dissidentes, qui n'approuvent pas le mouvement, le Comité central

exécutif du Soviet issu du dernier Congrès des Soviets et du Conseil des paysans.

D'un autre côté, aucune nouvelle n'est arrivée de province sur la marche du mouvement ; c'est ainsi qu'on ignore l'attitude de Moscou.

Aucun communiqué du quartier général n'a été publié aujourd'hui.

COTRE UN MINISTRE CLEMENCEAU

Paris. — Le groupe socialiste, dans une réunion qu'il a tenue hier au Palais-Bourbon, a examiné la situation politique. Après un long échange de vues, il a décidé d'inviter ses membres à s'abstenir de toute campagne personnelle pouvant permettre l'accès au pouvoir d'une combinaison ministérielle à la tête de laquelle serait M. Clémenceau, et qui constituerait un défi à la classe ouvrière, en même temps qu'un danger pour la défense nationale.

Le groupe a approuvé, sans qu'aucune divergence se soit manifestée, une motion déposée en ce sens. Trente membres étaient présents.

M. Jouhaux, secrétaire général de la Confédération générale du travail, assistait à la délibération.

Voir la Dernière Heure à la 3^e Page.

LE PROCHAIN EMPRUNT

UNE OPÉRATION JUDICIEUSE ET PROFITABLE

Il est très important que nos lecteurs comprennent que l'emprunt projeté et voté à 4 % est une opération extrêmement avantageuse pour les porteurs, et qu'il a pour but moins de procurer de nouvelles ressources à l'Etat que de consolider la dette flottante. Comment le 4 % peut-il être plus avantageux que le 5 % ? C'est facile à comprendre. D'abord le 4 % sera une rente perpétuelle, qu'on ne pourra pas convertir et qui sera non remboursable pendant un long délai. De plus, le taux d'émission sera plus bas que celui du 5 % et laissera pour la hausse une marge plus grande.

Quatre pour cent, en effet, c'est un type d'emprunt et non un revenu réel ; ce revenu, avec le taux d'émission inférieur à 60 francs, sera en fait de 5,85. Le revenu réel des emprunts précédents était déjà de 5,72 à l'émission.

Il y avait déjà sur le marché 27 milliards de 5 %. Si l'on avait choisi le type de 6 %, on aurait entraîné par répercussion, le relèvement du loyer de l'argent.

Avec le 4 %, le porteur aura en perspective, pour atteindre le pair, un gain de 25 à 30 % de la valeur réelle du capital.

En somme, écrivait récemment M. Paul Frank, ce que vend l'Etat, c'est toujours la même marchandise : le franc de rente.

C'est bien ce qu'il faut saisir. Ce franc de rente revient avec le 5 % au cours de 88 fr. 17 et avec le 3 % au cours de 62 francs, il revient à 20 francs 66. Puisque, malgré son coût plus élevé, bien des gens achètent encore du 3 %, c'est, qu'ils espèrent que son plus grand éloignement du pair, c'est-à-dire ses chances de hausse, compensent sa plus grande cherté.

Donc, avec le 4 %, on réalisera à la fois les deux avantages ; on aura une marge de hausse d'autant plus considérable qu'il est émis plus bas et qu'il ne sera pas convertible jusqu'en 1943.

Cet emprunt est tellement avantageux, que l'Etat a dû prendre la précaution de limiter les apports de capitaux. Nous rappelons que l'Etat en se préoccupant de consolider la dette flottante, de favoriser le mouvement des bons de la Défense nationale, de préparer le succès d'émissions ultérieures ou les valeurs à lot trouveront leur place — a entendu offrir aux porteurs de valeurs du Trésor un placement définitif et avantageux.

Autre caractéristique de cet emprunt : le montant de l'emprunt sera fixé d'avance, et il a été arrêté à une somme relativement faible de dix milliards. Ce maximum ne pourra pas, bien entendu, sur le montant nominal des titres de rente à émettre, mais sur le produit qui sera effectivement encaissé par l'Etat. Le montant du capital de l'emprunt pourra donc dépasser de quelques milliards la limite nominale des dix milliards.

Il y a aussi une innovation très importante à noter et qui caractérise le prochain emprunt. Les souscriptions seront irréductibles lorsqu'elles seront

constituées en bons de la Défense nationale, en 3 1/2 amortissable ou au moyen des arrérages des précédents emprunts à 5 %. C'est bien la preuve que M. Clémenceau a voulu limiter les souscriptions en espèces et faire une opération de consolidation qui laisserait disponibles les ressources du marché.

Le ministre des Finances avait cru pouvoir fixer à un milliard seulement le minimum de la part des souscriptions en espèces, l'argent frais. La Commission du budget a porté à deux milliards le minimum réservé aux souscriptions en espèces et réduites.

Examinons quelques hypothèses : si les souscriptions irréductibles atteignent 7 milliards, il resterait 3 milliards à répartir aux souscriptions réduites faites en espèces. Dans ce cas, le total de l'emprunt serait de dix milliards.

Si les souscriptions irréductibles atteignent 9 milliards, il n'y aurait eu qu'un milliard pour les souscriptions réduites ; mais comme on a porté de un milliard à deux milliards le minimum réservé aux souscriptions réduites, l'emprunt ne sera plus de dix milliards, mais de onze, et les souscriptions réduites auront deux milliards.

En fait d'ailleurs, que feront les porteurs d'espèces ?

Pour ne pas être réduits, ils achèteront des bons de la Défense nationale soit à l'Etat, soit sur le marché et ils souscriront avec ces bons. D'une façon indirecte, l'argent liquide entrera dans les caisses du Trésor.

On fera tout, si l'on réfléchit, pour se procurer le nouveau 4 %. La marge de hausse que présente le nouveau fonds lui assure une grande popularité. Un fonds est d'autant plus demandé qu'il est éloigné du pair. Comment ne s'empresserait-on pas autour d'une valeur à 4 % qui rapportera autant et plus que la rente 5 % ?

Et puis la nouvelle valeur ne pourra pas être convertie. Si on avait émis du 6 % au pair ou du 5 % voisin du pair, les souscripteurs auraient été exposés à la réduction de l'intérêt à 5 %, puis à 4 1/2, puis à 4 %. Cette perte, les porteurs du 4 % ne la subiront pas, et si la conversion s'opère, beaucoup plus tard, ils seront affranchis de cette conversion du moins pour la différence entre 4 % qui est le taux nominal, et le taux d'intérêt réel résultant du prix d'émission.

Supposons, dit le bulletin financier du « Journal des Débats », qu'un 5 1/2 pour cent soit converti à 4, puis à 3. A ce moment le 4 % sera aussi converti en 3 %. Mais tandis que le porteur de 5 1/2 % aura subi une diminution de 2 1/2 % sur son intérêt, le porteur de 4 % aura été réduit seulement d'un pour cent.

Si le rendement « réel » était de 5,80 pour le 5 1/2 et pour le 4, à leurs cours d'émission, le souscripteur du 5 aurait vu l'intérêt de son capital primitif diminuer bien plus que le souscripteur du 4. Celui-ci aurait vu aussi son capital augmenter de plus de 40 %, puis-

que la conversion en 3 % ne sera possible que si ce 3 % a dépassé le pair.

Le déplacement est, en somme, trop avantageux au dire de certains financiers, et le devoir patriotique des épargnants sera plus facile que méritoire.

Mais la loi d'un nouvel emprunt offre encore un énorme avantage. La dotation mensuelle destinée au rachat sur le marché des titres des emprunts de la Défense nationale a été élevée à 60 millions, alors que M. Klotz proposait 30 millions. C'est là pour les porteurs un secours appréciable, et il allègera une situation d'autant plus lourde qu'il n'existe plus en ce moment de marché à terme. Cette mesure donne aux dégagements plus d'élasticité, et elle est une assurance contre la baisse, que d'ailleurs l'on ne peut pas prévoir.

A tous égards, en un mot, l'opération financière due à l'initiative de M. Klotz est ingénieuse, opportune et profitable.

Octave AUBERT.

A LA CHAMBRE

Paris manque-t-il de farine ? a demandé M. Navarre.

M. Long a répondu que la situation était sérieuse mais ne devait pas inspirer d'inquiétude.

M. Long. — Voici, en ce qui concerne les importations, les résultats, auxquels je suis déjà arrivé. En septembre il n'y avait eu que 1.800.000 quintaux de blé importé. Dès le mois d'octobre nous avions pu importer 1.600.000 quintaux. Et dès à présent je puis affirmer que l'importation atteindra en novembre en novembre 2.500.000 quintaux et dépassera en décembre trois millions de quintaux. Or je rappelle que jusqu'à présent on avait toujours déclaré qu'il ne serait jamais possible d'importer plus de deux millions de quintaux par mois. C'est au cours du voyage que j'ai fait récemment en Angleterre que j'ai pu obtenir la mise au service de la France d'un tonnage supplémentaire considérable, permettant d'assurer à l'avenir d'une façon régulière, le ravitaillement de la France.

Le ministre rend hommage aux concours pressés qu'il a rencontrés auprès de nos alliés. En ce qui concerne la répartition, M. Long déclare que grâce à une part aux blés importés par l'étranger et à la réquisition générale, laquelle ne s'applique ni au blé nécessaire à la consommation familiale du producteur, ni à la quantité indispensable pour les semences, on peut livrer à tous les boulangers de France de la farine au même prix.

Le prix de son sera également déterminé et invariable. De nouvelles mesures ont été arrêtées par le gouvernement pour la livraison aux meuniers de tout le blé dont ils ont besoin à un prix uniforme quel que soit le prix d'achat par l'Etat du blé, tant étranger qu'indigène.

Le ministre annonce qu'il déposera sous peu un projet de loi sur ces matières et il termine en disant : « Avant la guerre la consommation journalière du pain en France était, en moyenne, de 500 grammes par habitant, je puis certifier que cette moyenne sera d'au moins 400 grammes. (Mouvements divers.) »

M. Compère-Morel constate que les surfaces emblavées sont insuffisantes, que leur rendement est d'autre part inférieur à la moyenne par suite du manque d'engrais et de la mauvaise organisation de la main-d'œuvre. Il serait surtout nécessaire de réglementer d'une façon plus sérieuse le contrôle de la main-d'œuvre. On a renvoyé à la terre 350.000 hommes. Pen- dant huit jours, quinze jours, un mois, ces hommes travaillent avec un grand zèle. Ils travaillent pour eux.

Mais dès qu'il s'agit de travailler pour autrui, c'est-à-dire en somme pour le pays, l'égoïsme individuel reparait. (Applaudissements.) Il faut rappeler à ces hommes qu'ils ont été mobilisés à la terre, non pas pour leur intérêt personnel, mais dans l'intérêt de la nation. (Applaudissements.) Il faut d'autre part contraindre le cultivateur à ensenencer la quantité de blé nécessaire aux besoins de la population.

M. Compère-Morel conclut en demandant au gouvernement d'avoir une politique agraire énergique. (Applaudissements.)

M. Fernand David dit que les mobilisés agricoles avant qu'ils continuent à être au service du pays. Le contrôleur général Borne, dont la sévérité d'ailleurs légitime est connue, a déclaré que l'exploitation agricole se poursuit dans des conditions satisfaisantes, sur deux ou trois points où des mesures ont été prises à la suite du rapport du contrôleur général.

L'office central, qui est en voie de constitution sera chargé de fournir aux cultivateurs des instruments agricoles et des engrais en aussi grande quantité que possible. Il sera facile d'importer dorénavant 30.000 tonnes de phosphates par mois.

M. Fernand David. — Toutes les semences réclamées par les agriculteurs sont à l'heure actuelle fournies. On ne peut comparer la France à la Suisse. La Suisse n'est pas en guerre. Elle dispose de toute sa main-d'œuvre. Elle importe linéairement d'Allemagne comme des autres pays toutes les matières premières dont elle a besoin.

M. Compère-Morel. — Ce que nous vous demandons surtout c'est d'obliger les mobilisés agricoles à produire du blé.

M. Tissier. — Il n'y a pas que la culture du blé.

M. Compère-Morel. — Il n'y a que le blé qui importe. (Exclamations.) Nous voulons qu'on supprime au besoin tous les produits agricoles de luxe, tels que les primeurs. Nous voulons que l'agriculture soit une agriculture de défense nationale. (Applaudissements.)

M. Fernand David. — Vous ne pouvez obliger les propriétaires à faire des asselements déterminés. (Applaudissements.) Ce qui manque à l'Allemagne ce sont les matières grasses, plus importantes encore que le blé. Vous ne pouvez pas demander que nos renoncions à la culture des graines oléagineuses. (Vifs applaudissements.) Je suis prêt à examiner et à adopter toutes les solutions pratiques. Je demeure immuablement le serviteur du pays et de l'agriculture.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi 3 heures.

CAUSERIE

L'attention est depuis longtemps attirée vers l'Amérique latine, de la Terre de feu jusqu'à la Colombie, en passant par l'Amérique centrale pour pénétrer dans l'Amérique du Nord, jusqu'aux confins de la Californie, ces immenses territoires, baignés par l'Océan et le Pacifique, appartiennent par leur mœurs, leurs usages, leurs traditions et leur civilisation à la grande famille latine. L'élément autochtone assimilé à la fusionnée avec les conquistadors, de même que ceux-ci, d'origine espagnole et portugaise au début, fusionnèrent à leur tour avec les immigrants venus de toutes les parties du monde pour former une race nouvelle, où l'élément latin domine, car les espagnols, les portugais, les italiens et les français en constituent la souche aux racines profondes et aux rameaux somptueux. Le Brésil fut le dernier à proclamer son indépendance et à adopter la forme républicaine, tandis que la domination espagnole était évanouie dans toute l'Amérique du Sud, dès le commencement du XIX^e siècle, sous la poussée irrésistible des peuples révoltés et assoiffés de liberté. Les noms de Bolivar et de San Martin sont vénérés comme des libérateurs, du Venezuela à l'Argentine, et celui du prêtre Hidalgo y Castillo brille au frontispice de l'émancipation Mexicaine.

Toute l'Amérique latine a adopté la forme républicaine qui lui a valu une ère de paix et de prospérité inouïes depuis qu'ayant jeté ses gourmes, c'est-à-dire depuis plus d'un demi-siècle, elle a pu librement travailler à ses destinées. Seul le Mexique fait tâche à ce tableau. Encore convient-il de reconnaître que c'est à la guerre civile que sont dus les troubles dont ce pays a été meurtri, car le Mexique n'a véritablement été en guerre avec aucun de ses voisins.

Ce rapide coup d'œil sur l'Amérique latine nous porte à admettre que toutes ces républiques sont animées d'un même sentiment du droit à l'indépendance, basé sur la liberté politique et le respect mutuel de l'intégrité territoriale. Cette conception se trouve confirmée par le mouvement fédératif, déjà commencé avant la guerre européenne et qui se développe avec intensité actuellement. Si la plupart des républiques latines ont déjà ouvertement rompu avec l'impérialisme boche, jusqu'à la déclaration de guerre, inclus pour quelques-unes, il en est d'autres qui se recueillent encore et ce sont précisément celles-ci qui, avant de « passer le Rubicon », manifestent le désir d'une entente commune, l'impératif nécessaire pour prendre leur part et ne pas oublier, en effet, que les relations de toutes les Républiques latines avec les nations belliqueuses, que l'emprise des Boches chez certaines d'entre elles et les liens d'intérêts avec les Alliés, — exercent une influence qui contrebalance dans certains milieux la volonté et les inclinations populaires.

L'union des américains de race latine doit faire tomber les dernières résistances en donnant aux gouvernements ballottés la force et l'habileté nécessaires pour adopter la seule ligne de conduite digne de ces peuples jeunes et vigoureux, issus d'une fusion de races diverses dans le creuset de la Liberté et de l'Indépendance.

A l'exemple des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, celle du Sud tend à former, à son tour, « les Etats-Unis de l'Amérique du Sud », préparant l'organe de la Grande Société des Nations qui unira le Vieux et le Nouveau Monde pour collaborer pacifiquement aux œuvres fécondes des destinées humaines.

Nous croyons savoir quelles sont les

tendances populaires de la République Argentine, on voit les vœux de cette nation, quelles sont les perplexités du Gouvernement dont la décision est attendue par le Chili, le Pérou, le Paraguay, l'Uruguay et d'autres encore pour suivre l'exemple de l'Argentine. Cette attitude confirme le désir des Républiques latines d'adopter un ligne de conduite commune afin de maintenir l'équilibre Américain qui doit consacrer leur force.

L'Allemagne ne se fait pas d'illusions sur ces tendances. Aussi veut-elle à tout prix conserver ses bonnes relations avec l'Argentine et éviter une rupture. Un ami de là-bas m'écrit ceci : « L'Allemagne s'est montrée orgueilleuse envers tous les pays, même avec l'Espagne, mais lorsqu'il s'agit de la République Argentine, elle laisse de côté son orgueil et accepte tout ce qu'on lui demande. Nous supposons, dit-il, que c'est une question commerciale ou l'intérêt pour la prochaine récolte qui incite l'Allemagne à maintenir ses bonnes relations avec notre pays. »

L'Argentine est un des grands greniers du monde. Or, la récolte de l'année dernière fut assez bonne et avec la grande hausse du blé et du maïs, les colons ont gagné beaucoup d'argent. Cette année-ci, l'apparence est splendide et l'on s'attend à une production tout à fait exceptionnelle.

Cela seul suffirait à expliquer pourquoi les Boches valent deux vis-à-vis de l'Argentine dont ils veulent faire leur vache à lait.

Ils n'ignorent pas le magnifique accueil fait à l'Exposition Franco-Argentine, dont la section de guerre a obtenu un succès inouï. Nulle démonstration plus parlante que celle des horreurs déchaînées par la Kultur, de sa barbarie et de son ambition, n'aurait soulevé un tel enthousiasme pour les Alliés, une telle réprobation du monstrueux attentat à la liberté des Nations.

La révélation de la correspondance secrète du ministre boche Luxemburg mit le comble à l'indignation du peuple Argentin qui se manifesta par des actes de violence représentés à Buenos-Aires. La foule irritée criait que les argentins allaient prouver qu'ils ne seraient pas inférieurs aux Boches en barbarie puis qu'on abusait ainsi de leur patience ! Au Sénat, à la Chambre des Députés, on décidait de déclarer la guerre, lorsque arriva le télégramme annonçant que l'Allemagne accordait les réparations réclamées. Mais le peuple n'est pas dupe de ces fausses promesses. L'irritation est telle qu'à la moindre atteinte au Drapeau la foule descendra dans la rue « y a le comte qui agarreros sera degollado al stilo gaucho Argentino ». Traduisez et vous comprendrez l'état d'âme des argentins et leur résolution farouche de ne pas se laisser bernier par les boches !

Les manifestations en faveur des Alliés se multiplient. La cause du Droit est gagnée. Le peuple est décidé à forcer la main aux Pouvoirs Publics s'ils montraient le moindre signe de faiblesse.

Jacques BONHOMME.

P.-S. — Un groupe de résidents Oloronais de Buenos-Aires a ouvert une souscription en faveur de l'œuvre des mutilés et prisonniers de guerre. Une somme de 13.000 francs a été envoyée par câble au Comité d'Oloron. Deux autres souscriptions, s'élevant à 500 fr. sont parvenues aussi au siège du Comité. Merci à ces patriotes qui n'oublient pas ceux qui souffrent et qui ont donné leur sang pour la France.

Echos pour tous.

Le Bonnet polonais.

Ce bonnet, surmonté d'une coiffe rectangulaire et rigide comme un plateau, et qui a été popularisé par la gravure et la caricature, le voilà qui revit. On raconte chaque jour des soldats polonais, vêtus de l'uniforme français et coiffés d'un couvre-chef à tablette. D'ailleurs, la czapka des cavaliers polonais est aussi un schako à cylindre étranglé surmonté d'une plate-forme quadrangulaire.

Le bonnet polonais figure aujourd'hui sur le front français, on l'avait vu sur la tête de nombreux prisonniers internés à Montlignon. C'est-à-dire, séparés des Allemands, et traités avec douceur, avaient fabriqué eux-mêmes ce bonnet et ils en avaient orné la bordure intérieure d'un large ruban rouge et blanc, insigne de leur nationalité.

Le pays des tornados.

Les tornados sont des tempêtes giratoires dont les effets sont terribles ; ils se meuvent en roulant comme une toupe et renversent tout sur leur passage. C'est le Kansas, l'Iowa et l'Illinois qui reçoivent le plus souvent la visite des terribles tornados. En trente-neuf ans, on a compté dans le Kansas 223 importants tornados. Mais il faut dire que c'est un phénomène local, étroitement délimité, et l'on dit dans les pays de tornados que les inondations et la grêle causent bien plus de ravages.

Napoléon et la lettre M.

Il y a une trentaine d'années, une ravie américaine, « Century Magazine », s'efforça de démontrer à ses lecteurs l'influence de la lettre M sur la carrière militaire et politique de Napoléon I^{er}.

Ce fut Marbeuf qui, le premier, devint le génie de Napoléon I^{er} à l'École militaire ; Marengo fut la première grande bataille gagnée par Bonaparte et Mélas lui ouvrit le chemin de l'Italie. Marbeuf fut un de ses meilleurs généraux ; Moreau le trahit et Murat mourut pour lui. Il épousa Marie-Louise ; Moscou lui fut fatal, et il trouva en Metternich un adversaire redoutable. Six maréchaux, Masséna, Mor-

mon, Marmont, Macdonald, Murat et Moncey, et vingt-six généraux de division avaient des noms commençant par la lettre M.

Les billets de banque transformés en poupées.

La Banque de France est en train de détruire les vieux billets bleus qui lui reviennent sahs.

Un billet de banque n'a pas une existence bien longue. Ceux qui tombent dans les mains des avarés peuvent seuls connaître les grands sommeils dans les portefeuilles. Les autres, ceux qui circulent de caisses en coffres, des maisons de commerce aux guichets des établissements financiers, ont tôt fait d'être retenus par la Banque et retirés de la circulation. Ils sont déposés dans une grande cuve, par des employés, combien contrôlés... Et là, sous la surveillance d'inspecteurs et de chimistes, on les soumet à l'action d'acides.

Au bout de quelques minutes d'arrosage, les fibres des billets sont décomposées : ce qui était autrefois 50, 100 et 1.000 francs n'est plus maintenant qu'une bouillie sans valeur.

Sans valeur n'est pas tout à fait exact. L'industrie ne perd jamais ses droits. La bouillie est vendue au fabricant de jouets qui en bourrent la carcasse des polichinelles. Et c'est ainsi que les petits enfants s'amuse avec des joujoux de deux sous faits d'une pâte qui jadis valut une fortune.

Les lettres et la poste.

Depuis Louis XI, la poste fit de tels progrès que Mme de Sévigné s'extasiait au dix-septième siècle parce que ses lettres, expédiées de Bretagne, arrivaient à Paris en neuf jours.

C'est en 1653 qu'on installa la boîte aux lettres, mais sous Louis XVI, il n'y en avait encore à Paris que six pour la province. Encore des mauvais plaisants s'amusaient-ils à y introduire des immondices et des souris.

En 1777, la Poste de France eut son fermier ; la Révolution nomma douze directeurs que le peuple rendait responsables de la disparition des lettres.

Ce n'est qu'en 1848 qu'on établit la taxe égale pour l'intérieur de toute la France. Jusque-là, la taxe variait suivant la distance. Rapidement, le nombre des lettres expédiées s'éleva. Il n'était que de 122 millions en 1848 ; il dépassait 900 millions en 1913.

Il en est de même dans tous les pays civilisés, et récemment on apprenait avec quelque admiration que le poids des timbres envoyés chaque jour à Londres de Somerset-House aux innombrables bureaux de poste de l'empire britannique s'élevait à 4.500 kilos.

Les patrons des métiers.

La plupart des corporations tiennent un saint du calendrier. Celui des artilleurs et des pompiers est sainte Barbe (4 décembre) ; celui des boulangers est saint Honoré (16 mai) ; celui des charcutiers, saint Antoine (17 janvier et 13 juin) ; celui des charpentiers, saint Joseph (19 mars) ; celui des coiffeurs, saint Louis (25 août) ; celui des cordonniers, saint Crépin (25 octobre) ; celui des ébénistes, sainte Anne (26 juillet) ; celui des fruitiers saint Léonard (6 novembre) ; celui des maçons saint Pierre (1er août) ; celui des tailleurs, saint Barthélémy (4 mars) ; celui des lissierands, saint Blaise (3 février) ; celui des tonneliers, sainte Madeleine (22 juillet) ; celui des typographes, saint Jean (6 mai) ; et celui des vigneron, saint Vincent (22 janvier).

LES AFFAIRES

Bolo Pacha contre Charles Humbert.

Paris. — Le Sénat, réuni dans ses bureaux, avant la séance publique, a nommé la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Ch. Humbert. Ont été élus : MM. Savary, Millard, Chabert, Pérès, Millau de La Batut, Deloncle, Ribière, Alex. Bérard. La commission est favorable à la demande.

Elle a élu président M. Savary ; secrétaire, M. Deloncle, et rapporteur, M. Millard.

Saisie d'une lettre de M. Charles Humbert, demandant instamment la levée de l'immunité parlementaire, la commission, à l'unanimité, a décidé d'y faire droit.

M. Millard déposera aujourd'hui son rapport qui est très court et le soumettra à deux heures, à la commission.

Dans sa lettre à la commission, M. Ch. Humbert a protesté contre l'assignation de Bolo-Pacha. Il a expliqué l'emploi qu'il a fait de la somme de 43.750 francs que son adversaire lui reproche d'avoir gardée pour lui. Les reçus justificatifs sont joints à la lettre.

L'insultation de M. Leymarie.

Paris. — Nous avons annoncé hier que M. Leymarie était l'objet d'une insultation.

Elle repose sur l'instant sur cette base juridique : il est établi que M. Leymarie a donné plusieurs passeports à Duval faïras de la Société des bains de mer de San Stefano, quoique informé par Duval du but de ce voyage.

fonctionnaire a été également mêlé à l'affaire Lenoir. C'est dans son cabinet qu'aurait eu lieu la scène au cours de laquelle Lenoir fut plus que vivement engagé à vendre à M. Humbert ses 1.100 titres du « Journal ».

M. Leymarie, ou le sait, est l'objet, de même que MM. Humbert et Ladoux, d'une plainte de Lenoir, qui l'accuse de chantage et de tentative d'escroquerie.

M. Leymarie a 49 ans ; il est né dans la Corrèze. Collaborateur de M. Malvy depuis ses débuts dans la vie politique, il a été son chef de cabinet au sous-secrétariat de la justice, à celui de l'intérieur, au ministère du commerce, puis au ministère de l'intérieur, où il assumait les fonctions de directeur du personnel et du cabinet. Le 3 juin 1917, il devenait directeur intérimaire de la Sureté générale, et le 7 du même mois, il était titularisé dans ce poste qu'il abandonna le 24 août dernier, pour avoir fait restituer le chèque Duval.

Un important personnage français mis en cause.

Paris. — Le juge Drioux a reçu la déposition de M. Hoffmann, fondé de pouvoir et représentant à Paris de la maison Scholler, de Zurich. Il a renouvelé les déclarations que nous avons déjà rapportées.

D'autre part, il a indiqué qu'il avait l'impression très nette que Lenoir et Desouches avaient été intermédiaires entre un important personnage français et l'Allemagne.

Le juge a entendu aussi le capitaine Ladoux, ex-sous chef du deuxième bureau (service du centre d'espionnage).

Après s'être expliqué au sujet des imputations lancées contre lui par Lenoir et Desouches lui semblait de trop mince importance pour avoir eu l'initiative des manœuvres qui avaient abouti à l'achat du « Journal ».

A son opinion, ils n'ont été que des créatures et les agents de personnages qui avaient intérêt à ne pas se démasquer.

Lenoir n'a été que le fantôme du grand machinateur que l'on trouve au centre invisible et présent de toutes ces affaires, X... pour tout dire.

La correspondance Bolo-Caillaux.

Marseille. — Le « Soleil du Midi » écrit : La correspondance privée du pacha roumain, paraît-il, des missives fort amicales, où M. Joseph Caillaux assurait l'aventurier espion de sa haute protection. N'est-ce pas lui qui écrivait un court billet à Bolo pour lui recommander la publication dans le « Journal » de larges extraits du discours qu'il devait prononcer à son Conseil général ? Cette correspondance est, en outre, entre les mains de M. Bouchardon. Il faudra bien qu'on l'exhibe un jour ou l'autre.

Bolo contre Marie Lafargue.

Paris. — Bolo a prêté, en mai 1916, une somme de 20.000 fr. à : 1^{er} Mme veuve S. Bidart-Lafargue ; 2^e Mlle Marie Lafargue, artiste lyrique ; 3^e M. Edmond Lafargue, charcutier ; 4^e M. Ch. Lafargue, demeurant tous à Biarritz, 20, avenue Victor-Hugo.

M. Jacques Bonzon a fait déposer hier au tribunal de Bayonne une requête de Bolo assignant Mme Lafargue en restitution de ces 20.000 fr. qui devaient lui être remboursés dans un délai de trois ans. Le capital était exigible en cas de non-paiement d'un seul terme des intérêts à 5 p. 100. Cette clause n'ayant pas été respectée, Bolo demande le remboursement immédiat.

L'audition de M. Caillaux.

Paris. — L'audition de M. Caillaux a porté sur les circonstances dans lesquelles M. Caillaux a pu être amené à signer certains chèques. Trois d'entre eux surtout ont retenu l'attention du rapporteur au troisième conseil de guerre. Le premier, de 2.500 fr., au profit d'un sénateur de la Sarthe, le second, de 30.000 fr., en faveur d'Almoredya, enfin, un troisième chèque de 10.000 fr., toujours aux initiales de J. C., était suscité à l'intention d'une personnalité syndicaliste de premier plan, M. Merheim.

La déchéance de M. Monier.

Paris. — La Cour de cassation, jugeant disciplinairement le cas de M. le premier président Monier, a rendu son arrêt hier soir à cinq heures.

M. Monier a été frappé de la peine maximum : la déchéance.

L'OFFENSIVE CONTRE L'ITALIE

Le Communiqué.

Rome. — Les troupes ont terminé leur repli et se fortifient sur les positions choisies pour la résistance.

Les arrière-gardes et les détachements de couverture continuent bravement à contenir l'adversaire.

Le Papi.

Rome. — La soudure entre la troisième armée, commandée par le duc d'Aoste, et la quatrième armée, commandée par le général de Roliant, est chose faite, et ainsi est comblé le vide ouvert par la 2^e armée, dont les éléments s'accrochent vers une ultérieure ligne de repli.

Rome. — La manœuvre de repli du Tagliamento sur la Livenza a été exécutée d'après un plan arrêté par les troupes italiennes qui ont fait preuve d'une grande bravoure. Le repli sur la Livenza se poursuit efficacement. Etant donné la nature du terrain qui est traversé par des torrents, la Livenza très profonde et encaissée, avec des débouchés déterminés et des ponts fixes, ne représente qu'une ligne pour un arrêt très court nécessaire-pour appuyer la résistance des arrière-gardes italiennes qui protègent le repli ultérieur du gros de l'armée. D'ailleurs, le cours de la Livenza est abrégé derrière des hauteurs qui débouchent dans la plaine et facilitent la tâche en donnant une valeur défensive à la ligne toute entière.

Le reste des troupes se replie dans les zones du moyen et du bas Tagliamento, sur la Livenza, et maintient partout le contact avec l'ennemi. Cette tâche méritoire, accomplie par les éléments d'arrière-garde, comporte l'action de groupes d'auto-mitrailleuses, de bersagliers, cyclistes, de la seconde et de la troisième division de cavalerie, de la quatrième brigade de bombardiers, et d'autres éléments qui donnent la preuve d'un indomptable courage en contre-attaquant continuellement.

Le repli combattif renforcé des troupes italiennes permet de considérer avec confiance la suite des opérations de guerre.

Londres. — Le correspondant du « Times » au front italien rapporte que, suivant des renseignements fournis par les

aviateurs, les alpins italiens en garnison sur le Monte-Nero, à l'est de l'Isone, défendaient encore héroïquement cette position dimanche dernier, bien qu'entièrement isolés, sans espoir de secours.

Le correspondant conclut : « Tout va bien pour l'Italie tant qu'elle a des hommes pareils. »

Le Communiqué boche.

Genève. — Le communiqué allemand du 8 au soir dit qu'en Italie les troupes austro-allemandes progressent en combattant dans la plaine et la montagne.

L'aide britannique.

Londres. — L'agence Reuter reçoit d'une source sûre l'information suivante au sujet de l'assistance britannique à l'Italie :

« Il est impossible, pour des raisons stratégiques, de faire connaître l'étendue exacte des secours envoyés par la Grande-Bretagne au front italien, mais l'Italie peut être assurée que nous n'épargnerons aucun effort pour empêcher l'extension de l'invasion du sol italien et que nous continuerons à envoyer des renforts dans le plus bref délai jusqu'à ce que cet objet ait été atteint. L'armée britannique est pleinement consciente de sa dette envers l'armée italienne pour le grand effort qu'elle a fait depuis deux ans et demi. »

Le général Foch à Milan.

Rome. — Le commandant des troupes françaises en Italie a reçu à Milan, le député Agnelli, auquel il a exprimé ses remerciements pour l'accueil qui lui a été fait en Italie. Il lui a rappelé qu'il avait déjà fait partie de la mission militaire française qui assista il y a quelques années aux manœuvres de l'armée du duc d'Aoste.

La défense du Lac de Garde.

Rome. — La neige couvrant en partie les montagnes, on ne considère pas probable une attaque ennemie de grand style partant du secteur de Riva, à l'ouest du lac de Garde, attaque qui se heurterait aux barrages de Valle-di-Lomella ne sont-elles que des essais. De toute façon, aussi bien dans la Giudicaria, que dans le secteur de Riva, sur les positions de Rochetta et sur celles de Spérone, les troupes italiennes veillent et leur moral est excellent.

L'ANARCHIE RUSSE

La contre-révolution.

Pétrograd. — Autant qu'on peut en juger, le mouvement du Soviet a débuté le soir du 6 novembre, d'abord prudemment, par l'occupation de certains points comme le Central télégraphique et l'Agence Vestnik ; puis, au cours de la nuit devant le succès de l'entreprise et les facilités d'action que leur donnait le manque complet de résistance, est venue une organisation méthodique, l'occupation de la capitale, banques, gares, etc.

Dans la matinée, après une première période de flottement, les opérations se développent activement. On doit reconnaître d'ailleurs que la manœuvre s'opère non sans une certaine recherche de correction.

Les membres du gouvernement siégeant au Palais d'hiver décident d'investir le ministre Kichine de pouvoirs extraordinaires pour rétablir l'ordre dans la capitale. Une de ces dernières mesures consiste à relever de ses fonctions de gouverneur le colonel Polkovnikov et à nommer à sa place le général Bagratouni, chef de l'état-major de la place, qui d'ailleurs se refuse.

Dès dix heures du matin, le 7 novembre, une proclamation du Comité révolutionnaire militaire peut annoncer la chute de l'ancien gouvernement et la prise du pouvoir par les Soviets.

« La garnison prolétarienne de Pétrograd a déposé le gouvernement de Kerensky qui s'était élevé contre la révolution nationale. Cet acte s'est accompli sans effusion de sang. Les soviets de Pétrograd saluent le changement survenu, proclament l'autorité des Comités militaires révolutionnaires. »

En attendant l'instauration d'un gouvernement régulier des Soviets, le soviét de Pétrograd a inscrit dans le programme du nouveau régime les principes suivants : 1. Offre d'une paix démocratique ; 2. Remise immédiate de toute la propriété rurale aux paysans ; 3. Transmission de toute l'autorité aux Soviets ; 4. Convocation rapide de l'Assemblée nationale constituante.

Aucun détachement militaire ne doit quitter le front pour se rendre à Pétrograd. L'armée révolutionnaire nationale devra faire usage de la force sans merci dans tous les cas où la persuasion serait insuffisante. Le présent ordre du jour devra être lu immédiatement devant toutes les troupes. L'omission de cette prescription sera considérée comme un crime contre la révolution. »

Pétrograd. — A minuit, s'est ouvert le congrès général des Soviets de toute la Russie, qui réunit 560 délégués. Le président provisoire, après avoir déclaré que ce n'était pas le moment de prononcer des discours politiques, a proposé de procéder à la constitution du bureau.

Ont été élus : quatorze maximalistes, parmi lesquels Lenine, Zinoviev et Trotsky, et sept socialistes révolutionnaires.

Le congrès a approuvé ensuite l'ordre du jour suivant :

1. Organisation du pouvoir ; 2. Paix et guerre ; 3. Assemblée constituante.

Trois proclamations des Soviets.

Le congrès des Soviets de toute la Russie a lancé les trois proclamations suivantes :

1. A tous les conseils des délégués des ouvriers militaires et paysans de province : Tout le pouvoir appartient aux Soviets. Les commissaires du gouvernement sont relevés de leurs fonctions. Les présidents des Soviets communiquent directement avec le gouvernement révolutionnaire. Tous les membres des comités agricoles arrêtés sont aussitôt à remettre en liberté et les commissaires qui les ont arrêtés sont à arrêter à leur tour.

2. Le peine de mort rétablie par Kerensky sur le front est supprimée. La liberté complète de propagande politique est rétablie sur le front. Tous les soldats et officiers révolutionnaires arrêtés sont à libérer.

3. Les anciens ministres Konovalov, Terestchenko, Keschkio, Malantovitch, Nikitine et autres sont arrêtés.

Kerensky est-il arrêté ?

Londres. — Un télégramme d'Amsterdam aux journaux annonce aujourd'hui que la « Gazette de Nord » et Westphalie » aurait affiché de Stockholm l'arrestation de M. Kerensky par les maximalistes.

Il y a lieu de s'accueillir que sous toutes réserves les nouvelles qui viennent de Pétrograd par quelque voie qu'elles parviennent, le télégraphe central étant aux mains des maximalistes qui doivent présenter les événements sous le jour qui leur est le plus favorable et n'hésitent sans doute pas à mettre de fausses nouvelles en circulation.

Autour des événements.

Pétrograd. — Une dépêche de Helsingfors dit que les délégués de la flotte de la Baltique et les comités militaires locaux ont décidé d'adhérer au soviét de Pétrograd et au comité militaire révolutionnaire.

Un télégramme de Reval dit que le comité révolutionnaire a fait occuper les différents points stratégiques.

Zurich. — On reçoit ici de Pétrograd, via Stockholm-Berlin, la nouvelle que des combats de rue auraient eu lieu depuis hier dans la capitale russe.

Des collisions sanglantes ont eu lieu entre la troupe et la foule. Des barricades ont été élevées dans sept rues de la ville.

Pétrograd. — Une dépêche de Kazan annonce que le commandant des troupes général Artipof, a été arrêté. Les élèves officiers et les conducteurs d'automobiles blindés se sont rendus.

Pétrograd. — Les ambassadeurs se sont réunis chez l'ambassadeur d'Angleterre, doyen du corps diplomatique, pour examiner la situation éventuelle de leurs nationaux respectifs plus que pour adopter une ligne de conduite définitive, celle-ci dépendant encore de la marche ultérieure des événements.

NOUVELLES LOCALES

et Régionales.

Nos Abonnements.

Nous rappelons à nos lecteurs que le prix de nos Abonnements n'a pas été modifié. Il reste fixé à 20 fr. par an, 10 fr. par semestre, 5 fr. par trimestre. Il est perçu à chaque renouvellement 0,50 c. pour l'établissement des bandes.

AVIS IMPORTANT

L'Administration de « L'INDÉPENDANT » a l'honneur d'informer ses clients que les réouvrements des annonces, suspendues en partie depuis le début des hostilités reprendront incessamment. Elle espère que le meilleur accueil sera fait à ses recouvreurs.

LA SITUATION

La trahison est complète et le gâchis inexprimable en Russie. Les esclaves invectés ont mis le pays en pleine anarchie. La corruption allemande et la logomachie révolutionnaire ont infligé à l'Entente une grave défaite.

Si un pouvoir dictatorial et militaire ne rétablit pas l'ordre et la discipline, on est fait de la Russie en proie à des bandes de criminels, de traitres et de fous.

L'Italie à la première ressentit le contre-coup de la défaillance, de la déroute et de l'imbecillité de la Révolution russe. Nous avons dû courir à son secours et à l'heure actuelle se prépare une campagne qui, si elle était heureuse, porterait à la coalition des Impériaux un terrible coup politique et militaire. Mais c'est un coup à tenter et c'est un nouveau sacrifice à faire.

Ce sont les hommes de paix, les rabâcheurs de formules humanitaires qui seront devant l'histoire justiciera responsables de tout le sang versé en cette nouvelle phase de la guerre que l'accord d'alliés loyaux aurait évité.

O. A.

LES RESTRICTIONS

Les œufs sont à des prix exorbitants, les œufs si recherchés et pourtant si nuisibles pour les malades du foie, des intestins, pour les enfants et les grandes personnes atteintes d'entérite. En même temps qu'on ne peut acheter des œufs, parce qu'ils sont trop chers, on ne peut pas se procurer du sucre parce qu'il est rare.

El personne, en pleine guerre, n'ose prendre la décision d'interdire la pâtisserie et la confiserie qui, pour la confection d'une gourmandise, utilisent des milliers d'œufs dans notre ville et des quintaux de sucre.

O. A.

LOI DES RETRAITES OUVRIÈRES

ET PAYSANNES

Avi très important.

Aux termes de l'art. 4 § 5 de la loi des Retraites Ouvrières et Paysannes, les assurés doivent rendre régulièrement chaque année leurs cartes annuelles à la Mairie de leur résidence dans la huitaine qui suit le mois de leur anniversaire.

Les assurés nés en Octobre doivent donc rendre tout de suite leurs cartes avec les versements réglementaires.

Les Mairies transmettront immédiatement ces cartes à la Préfecture.

CONSEIL DE REVISION

Recrutement du Contingent « dit des Fils d'Etrangers ».

Les opérations du conseil de revision chargé de procéder à l'examen du contingent dit « des fils d'Etrangers » auront lieu à Pau, à la Halle, aux jours, heures et dans l'ordre ci-après indiqués.

Arrondissement d'Orlon, 67 inscrits, le jeudi 15 novembre, à 9 heures 30.

Arrondissement de Mauléon, 103 inscrits, le jeudi 15 novembre, à 14 heures.

Arrondissements de Pau et Orthez, 117 inscrits, le vendredi 16 novembre, à 9 heures 30.

Arrondissement de Bayonne, 170 inscrits, le vendredi 16 novembre, à 14 h.

Closure des opérations, le samedi 17 novembre, à 10 heures.

Avi important. — Les fils d'étrangers nés en France et résidant dans le département appartenant à la classe 1918 et à une classe plus ancienne et qui n'ont pas

encore été recensés, devront se présenter aux lieux, jours et heures fixés. Les hommes qui ne se présenteront pas seront considérés comme aptes au service armé.

Pau, le 8 novembre 1917.

Le Préfet : COGGIA.

GARNETS DE PAIN

Lundi 12, de 9 heures à 12 heures et de 14 à 17 heures, réception au bureau de Police (Urslines) des garnets de pain, dûment garnis par les titulaires des cartes de sucre numérotées de 8.001 à 9.000.

La plupart des garnets sont insuffisamment garnis, ce qui oblige les employés préposés à ce service à combler les lacunes et ce qui entraîne une longue attente du public à l'entrée des bureaux. Pour éviter cet inconvénient, les chefs de famille sont instamment priés de réparer très exactement à toutes les questions posées dans le carnet.

LA QUESTION DES LOYERS

M. Edouard Ignae, député de Paris, a fait distribuer jeudi son rapport sur la question des loyers. Le Sénat, on le sait, a accepté dans sa seconde délibération la plupart des points votés par la Chambre. Sur les résiliations, notamment, l'accord est complet, et, en ce qui concerne les exonérations de droit, le Sénat a accepté le chiffre de la Chambre en fixant à 600 fr. pour Paris et le département de la Seine le taux des petits loyers. La situation est donc désormais la suivante :

Pour les petits loyers des mobilisés, exonération totale de la durée de la guerre et les six mois qui suivront ; pour ceux des non mobilisés, exonération pour le passé jusqu'au 1er janvier 1918. Pour tous les autres loyers, les commissions arbitrales apprécieront. En ce qui concerne la question de l'indemnité aux propriétaires, la Chambre avait disjointe, ainsi qu'on s'en souvient. Le Sénat, au contraire, a voulu l'incorporer. M. Joseph Thierry, alors ministre des finances, a, sur les instances de la commission sénatoriale, déposé un projet qui consacrer les principes posés par la Chambre : n'allouer une indemnité qu'aux petits propriétaires définis par le chiffre du revenu net total annuel dans les termes des lois d'impôt sur le revenu, et fixer cette indemn

HOMONYMIE

M. Jules Miramon, le dévoué commandant de notre ville...

NOS COMPATRIOTES AU FEU

Notre concitoyen, Pierre Cazalet, commandant servant à la 63^e batterie...

CIVILISATION

Le grand succès mérité qu'obtient chaque jour « Civilisation » est inégalable.

« ALSACE » AU CINEMA

Comme réplique et conclusion à « Civilisation » la Direction du Cinéma Paucé...

FOOTBALL RUGBY

Union Sportive Tarbaise (1) contre Section Paloise (1).

L'Union Sportive Tarbaise, qui vient au grand complet...

Pour répondre à ce quinze fameux, la Section mettra en ligne sa toute première équipe...

Composition du quinze palois : Arrière : Josué.

FOOTBALL ASSOCIATION

Goëlands de Biarritz (1) contre Association Boubarki (1).

Les équipes en présence, connaissant les roueries de l'Association...

Boubarki (2) contre l'Avenir Jurannais.

Boubarki (3) contre la Vaillante de Gelos.

Ligue Française d'Education Physique Préparation Militaire.

Dimanche 11 novembre, Réunion au Champ des Jeux de la Ligue à Jurannais, à 8 heures.

LONS. — A l'Honneur. — Nous avons le plaisir de communiquer à nos lecteurs les deux belles citations obtenues par notre jeune compatriote Pierre Cazassus...

Pour mieux comprendre la haine Allemande de tout ce qui est Français, les raisons véritables de la grande guerre actuelle, la question Alsace-Lorraine.

Allez voir au CINEMA PALACE Lundi 12 Novembre, matinée et soirée, Mardi 13, Mercredi 14, en soirée

Le grand film patriotique

Alsace

Interprété par la créatrice de la célèbre pièce de MM. Gaston LEROUX et Lucien CAMILLE

Madame RÉJANE

TOURNEE DES GRANDS FILMS.

STUDIO Académie de Peinture et de Sculpture TRAVAUX ARTISTIQUES COURS dirigés par Mesdemoiselles SALICETTI Lauréates de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris.

BOULANGERIE COOPÉRATIVE DE L'ESCAR. Une Assemblée extraordinaire comprenant tous les Membres sans exception...

CHEMINS DE FER DU MIDI Le public est informé qu'à partir du 15 novembre courant, des modifications seront apportées à la marche des trains de voyageurs sur les lignes ci-après :

EXTRAIT des Registres de l'Etat Civil. Mariages. Edouard-Joseph Matrassy, maréchal des logis au 14^e d'artillerie...

BULLETIN METEOROLOGIQUE Observations de la Maison DAIGNAS Samedi 10 novembre.

CINEMA PALACE Représentations de mardi au dimanche à 8 h. 1/2, Matinée les mardi, jeudi et dimanche à 3 heures.

LE FOYER DU SOLDAT 5, rue de Ségure à Pau, sera ouvert à partir du dimanche 4 novembre...

A LA BELLE JARDINIÈRE an Pont-Neuf — PAU MANTEAU en gabardine imperméabilisée, doublé Béatrix, manches raglan...

Le Triomphe de la Marseillaise par M. Louis de JOANTHO avec lettre-préface de Mgr le DUC DE MONTPENSIER 50 Illustrations

HOTEL DU MIDI INAUGURATION DU REPAS NATIONAL OFFERT 3 fr. Hors compris.

AVIS Mile O. HULTIN recommencera ses Cours de Gymnastique suédoise à partir du 15 novembre.

ON DEMANDE un Cocher et un Garçon d'Ecurie. S'adresser Villa Billère, à Billère.

ON DEMANDE un Garçon de charr, sachant conduire cheval. S'adresser au bureau du journal.

PAU GALERIES MODERNES PAU Reclame du Lundi 12 Novembre 1917 : A L'OCCASION DES FOIRES

VELOURS chasseur petites côtes, pour blouses et confections, toutes nuances mode, largeur 55 centimètres. La mètre... 3 80

TAILLEUR POUR MESSIEURS — TAILLEUR POUR DAMES

BAZARS LOUVRE & TERRÉ PARISIEN Henri TERRÉ, Successeur. A L'OCCASION DES FOIRES Grande Reclame Lundi 12, Mardi 13, Mercredi 14 Novembre.

SOUVERTURES de voiture grise, bordure rouge, 150x120... 4 45

LANTERNES tempête « La Rafale », bec à huile ou à pétrole, avec verre et mèche... 0 95

PARAPLUIES pour dames et messieurs, tringle acier. Article d'usage... 6 45

BOUGEOIRS métal nickelé, uni et guiloché, forme ronde... 1 95

BOULERS et CAMISOLE pure laine, pour dames, cote 1/1, gris marengo, article recommandé... 2 45

GILETS et GALEGONS pour hommes, jersey molletonné, toutes teintes. La pièce... 7 45

JUPONS flanelle coton, toutes nuances, bords festonnés. Le jupon... 3 45

AVIS M. Henri MOUSIS, D. Chirurgen-Dentiste, D. E. D. P., Lauréat de l'Ecole dentaire de Paris, 19 rue d'Orléans...

LES ANNALES Les morts héroïques de la guerre sont oblemment et littéralement glorifiés cette semaine dans « les Annales » par Anatole France, Henri de Régnier, André Rivoire, l'Abbé Sertillanges...

AVIS M. Henri MOUSIS, D. Chirurgen-Dentiste, D. E. D. P., Lauréat de l'Ecole dentaire de Paris, 19 rue d'Orléans...

ON DEMANDE un Cocher et un Garçon d'Ecurie. S'adresser Villa Billère, à Billère.

AU COQ D'OR EPICERIE FINE, 31, Rue de la Préfecture, PAU On y trouve les meilleurs produits, Jamais plus cher qu'ailleurs, souvent meilleur marché.

DERNIERE HEURE (Service spécial de L'INDEPENDANT.) Samedi (4 heures). LES ALLEMANDS AUX ILES-ALAND Uicaborg. — Les allemands ont débarqué des troupes dans les îles Aland...

PETITS RENSEIGNEMENTS

MILITAIRES

De nombreuses institutions à Paris viennent en aide aux réformés n° 1. Les principales sont : l'Aide immédiate aux invalides et réformés de la guerre, 325, rue Saint-Martin ; l'Association nationale des mutilés de la guerre, 6, boulevard des Invalides ; l'Association pour l'assistance aux mutilés pauvres, 21, rue François I^{er} ; la Fédération nationale d'assistance aux mutilés des armées de terre et de mer, 63, avenue des Champs-Élysées ; l'Office national de placement des mutilés et réformés, 95, quai d'Orsay.

Ces œuvres viennent en aide aux réformés sous forme de secours en argent et en nature ; certaines assurent en outre la rééducation des mutilés et leur procurent des emplois en rapport avec leur aptitude physique.

Les indemnités de fonctions attribuées aux personnels navigants ne moitent pas en faveur des personnels non navigants des écoles d'aviation l'allocation d'une indemnité de cherté de vie ou de séjour qui ne serait pas attribuée aux officiers des autres corps en résidence dans la même place.

Les règles fixées par l'avancement des officiers et hommes de troupe sont applicables aux militaires appartenant aux bataillons d'étapes qui dépendent de la mission militaire française près l'armée britannique. Ceux-ci n'ont pas besoin de changer de corps pour recevoir de l'avancement ; mais il ne peut leur en être attribué sur place qu'en cas de vacance.

Un sous-lieutenant à titre temporaire, inapte à faire campagne, à la suite de blessure de guerre, ne peut pas être nommé à titre définitif, car il faut pour cela qu'un officier réunisse toutes les conditions d'aptitudes nécessaires pour exercer un commandement actif aux armes.

Le rang d'inscription sur les listes des jours de départ au front des hommes des dépôts est déterminé d'abord par la situation de famille, puis par le temps de présence au front, enfin par la classe de l'intéressé. Ces règles sont générales et s'appliquent aussi bien aux gradés qu'aux simples soldats.

Les relations économiques entre la France et l'Espagne, par Y. Alonso, secrétaire général de la Chambre de Commerce d'Espagne à Paris.

Cri d'alarme : La restriction des importations menace l'existence même du commerce des tissus, par Paul Maurice, vice-président de la Chambre Syndicale des représentants du commerce des tissus.

La situation économique du Haut-Sénégal-Niger, par Charles Paulin, administrateur des colonies.

La chaux nationale.

Veillons et agissons : les Allemands préparent l'après-guerre.

Au fil des affaires : la comptabilité ; l'émulation entre les succursales, par C.-E. Brisset.

Les Tribunaux commerciaux : l'action contre le transporteur maritime pour avarie à la marchandise, par René Monsarrat.

Le Parlement et le commerce. — Le traitement des agents consulaires. — Une amélioration qui s'impose. — Tempéraments nécessaires. — Toujours la question des modèles. — Les opérations de l'assurance d'Etat.

Informations et correspondances de France, des colonies et des principaux pays du monde entier.

Renseignements à nos abonnés. — Offres et demandes de représentations. Offres et demandes d'articles. — Achetés sur place. — Offres et demandes d'emploi. — Avis commerciaux.

Fantaisie Journalistique.

Fantaisie journalistique parue dans le « Diable au Cor ».

« Les Hohenzollern sont les ennemis depuis plus d'un siècle », non seulement de notre « Pays », de la « République Française », mais aussi de l'Humanité. Ils tiennent l'Homme Enchaîné du « Matin » au « Soir », lui refusent la « Libre Parole », se promènent insolemment en « Auto », distribuent à tous des « Croix » et sont vraiment « Intransigeants » dans leur mauvaise « Action ». Mais le « Temps » fait son « Œuvre » ; nous lirons un « Jour » dans un « Journal » le récit de la dernière « Bataille », l'impérial « Figaro » aura fini de nous raser ; la « France Militaire » aura contribué, par son utile « Rappel », de toutes les forces de la « Nation », à hâter l'heure de la chute de Guillaume II qui lâchera la « Rampe ». Son châtimement, qui « Presse », sera « Radical » et mérité. Nous lui couperons la « Griffe ». Les « Gaulois » auront le « Sourire » et même le « Rire » ; ils crieront : « Excelsior ! » restons désormais en « Eveil », la « Baïonnette » à la main. Méfions-nous, maintenant de la « Guerre Sociale » ; ne renouvelons pas notre erreur du « XIX^e Siècle » ; exaltons vraiment dans le « Monde » l'« Action Française » ; allumons notre « Lanterne », quels que soient les « Cris de Paris » ; prévoyons les « Evénements » et que l'épée de la « France » luisse toujours comme un « Eclair » ! Les Français, ainsi, auront remporté une magnifique « Victoire » que l'« Echo de Paris » célébrera dans l'« Univers » comme le plus prodigieux « Evénement » sous le « Soleil » ; ce sera celle de la « Liberté ». Quand un dernier « Petit Bleu » annoncera la disparition de Guillaume dans une ultime « Grimace », la « Vie Parisienne » reprendra son cours. Et nos « Annales » célébreront Joffre, notre plus pure « Illustration », qui passera la « Grande Revue des Deux-Mondes ». Tous les « Hommes du Jour », sous les plis du « Drapeau », acclameront la « Patrie » sauvée, et nul doute qu' alors, « Pêle-Mêle », les « Petit Parisien », pleins d'« Humour », seront joyeux, tandis

que toutes les femmes auront le « Diable au Cor ».

Saisissons l'occasion de cet emprunt fait à un « journal du front » pour recommander à nos lecteurs toutes ces vaillantes petites feuilles où l'on cherchera, plus tard, la vraie physiologie de la guerre. Leurs ressources s'épuisent. Il faut les aider.

LES FOYERS BÉARNAIS POUR LES PERMISSIONNAIRES AMÉRICAINS

Nous reproduisons à nouveau, avec plaisir, l'appel que M. le Maire de Pau vient d'adresser à ses collègues des chefs-lieux de canton du Béarn et des communes habituellement parcourues par la chasse au renard ; cet éloquent appel sera entendu et nombreux seront nos compatriotes qui auront à cœur d'y répondre.

Pendant que nos permissionnaires reviennent au foyer familial, tandis que les permissionnaires anglais rejoignent leurs foyers, que deviendront les permissionnaires américains ?

L'appel touchant de la presse française, un Comité s'est constitué à Pau pour assurer aux permissionnaires américains, venus si loin de leurs « homes », une place dans nos familles françaises. L'idée a été accueillie avec gratitude par l'Etat-Major de l'Armée américaine, avec enthousiasme dans ses camps.

L'appel venu de Paris a trouvé notre Comité américain déjà constitué en Comité, s'occupant des soldats américains de notre Centre d'Aviation et de la réception des permissionnaires américains, officiers et soldats.

Le général Pershing a fait connaître qu'il souhaitait, pour ses permissionnaires, en janvier et février, un séjour dans une Station d'hiver française et dans une Station sportive.

Pour répondre à ce désir, Pau et le Béarn sont dans une situation privilégiée. Il n'est pas une ville en France, il n'est pas une région où climat, organisation sportive, résidents américains comprenant les besoins de leurs compatriotes, puissent mieux concourir à donner aux soldats et aux permissionnaires de l'armée américaine tout ce que souhaitent pour eux, en France, les cœurs français et l'hospitalité française.

L'appel aux foyers français pour les permissionnaires américains recevra parmi nous l'accueil le plus sympathique. Que de familles voudront et pourront faire une place au foyer à ces braves enfants que l'Amérique nous envoie pour aider la France.

Quand les fêtes de Noël viendront, comme ils se sentiront loin de leurs familles et de leur pays ! Qu'ils puissent au moins trouver des foyers amis et des cœurs français s'ouvrant pour eux sur la terre française. Quel lien nouveau entre notre Béarn et les Etats-Unis que ce séjour des « American Boys » dans des familles où ils apprécieront, et avec quelle gratitude, tout le charme de notre vie familiale française, tous les attraits de l'hiver à Pau et en Béarn.

Tous ceux, toutes celles qui voudront bien s'intéresser à l'œuvre des foyers béarnais pour les permissionnaires américains et offrir une place à leur foyer au soldat américain exilé loin des siens, sont priés d'envoyer leurs souscriptions ou leurs propositions d'hébergement à la Présidente du Comité de « Pau-Amérique », Mme Ridgway, dont l'admirable activité et la générosité se sont si constamment unies en faveur de nos compatriotes et de nos soldats.

Le Maire, A. de LASSENCE.

UN NOUVEAU JOURNAL SPORTIF

Nous sommes heureux d'annoncer la publication d'un nouveau journal hebdomadaire sportif, l'« Athlète », dont le premier numéro sera mis en vente dans notre région samedi 17 novembre.

Sous la direction de notre excellent confrère, M. Henry Houriangou, le nouvel organe, absolument indépendant, constituera une revue d'information et de critique sportive à laquelle

Route Départementale N° 13, de Lembeye à Aire.

COMMUNE DE LEMBEYE

Elargissement au droit de l'Immeuble LATERRADE

ACQUISITION DE TERRAIN - CESSION AMIABLE

Publication prescrite par les articles 15 § 1^{er}, et 19 de la loi du 3 Mai 1841.

AVIS

Le public est prévenu que, par suite de l'acte de vente passé, dans la forme administrative, le 6 octobre 1917, avec M. PIOT Jean Joseph, et approuvé le 3 novembre 1917 par M. le Préfet, le Département est devenu propriétaire de l'immeuble ci-dessous indiqué nécessaire à l'élargissement de la route départementale n° 13, dans la traverse de Lembeye :

DÉSIGNATION du VENDEUR	CADASTRE		NATURE de la PROPRIÉTÉ	CONTENANCE VENDUE	PRIX de la VENTE	DATE de L'Enregistrement.
	Section.	Numéro.				
M. PIOT Jean-Joseph, à Lembeye.	C	276	Terrain en nature d'appentis	17m. q. 53	550 fr.	8 Octobre 1917.

Les personnes ayant des privilèges ou des hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales sur l'immeuble ci-dessus désigné ; qui n'auraient pas encore pris d'inscriptions, ou dont les inscriptions ne porteraient pas sur le dit immeuble, et les personnes qui auraient exercé des actions réelles relativement à ce même immeuble sont prévenues que l'acte de vente indiqué va être immédiatement transcrit au bureau de la Conservation des Hypothèques de l'arrondissement de Pau et qu'après l'expiration de la quinzaine qui suivra cette transcription le prix de vente sera payé au vendeur s'il n'existe ni inscription sur la propriété dont il s'agit, ni autres obstacles au paiement.

Lembeye, le 11 Novembre 1917.
P^r le Maire : BONNET, adjoint.

ENCORE UNE PUBLICATION !

Nous apprenons la création d'un nouveau périodique « Mécano-Revue », organe mensuel de Mécatronique et de Mécanique, dont le premier numéro paraîtra dans le courant du mois de novembre. Dirigé par M. Gabriel Artaud, rédacteur en chef de « L'Electro-Journal », nous ne doutons pas que « Mécano-Revue », ne suive les principes et le but de son aîné qui est de poursuivre, pendant comme après la guerre, une lutte acharnée contre les produits ennemis qui tentent et qui tenteront plus que jamais, les hostilités terminées, à se réintroduire chez nous sous le couvert d'étiquettes plus ou moins neutres.

Nos souhaits bonne réussite, longue vie et prospérité à notre nouveau confrère et informons ceux de nos lecteurs s'intéressant à la mécanique qu'ils peuvent s'adresser, dès à présent, pour tous renseignements à l'administration de « Mécano-Revue », 17, rue de l'Echiquier, à Paris.

L'EXPORTATEUR FRANÇAIS

Revue de défense et d'expansion des intérêts français paraissant tous les jeudis, 1, rue Taubout, Paris.

SOMMAIRE

du Numéro du 1er Novembre 1917. L'emprunt et le commerce, par Maurice Ajam. Notre représentation à l'étranger, par Emmanuel Brousse, député.

collaboreront les meilleurs spécialistes.

Les bureaux de « Athlète » sont établis à Bordeaux, 8, rue Porte-Dijeaux.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à notre confrère.

CAZABAN
Menuisier Ebéniste
PAU — 11, rue Jeanne-d'Arc, 11 — PAU
REPARATION DE MEUBLES
POSE DE TABLEAUX, GLACES, etc.
— Prix Modérés —

Grands Magasins d'Ameublement
12, rue de la Fontaine.
ACHAT DE MEUBLES AU COMPTANT
S'y adresser.

Pour cause de Cessation de Commerce
VENTE à GRAND RABAIS
des Articles de la Maison J.-E. Malan, Pau.

A CEDER pour cause de santé, Petit Commerce très bien situé. — Adresse au journal.

ON DEMANDE Femme de chambre, de 30 à 40 ans, veuve, sachant faire la cuisine et pouvant aider une autre bonne. Libre pour voyager, soigner une malade et s'occuper d'enfants. Douce, très sérieuse et de confiance. — Très urgent. — S'adresser au bureau du journal.

VIN Roussillon 10^e, excellent, 115 fr. l'hecto, port, congé compris. — André ESCARRA, Rivesaltes (Pyrén.-Orient^{es}).

HUILES ET SAVONS. — Demander Tarif à Maison BENOIT-CARDINAUX, à Salon (B.-d.-Rh.). — Agents acceptés.

OCASION. — Collection de « l'Illustration », depuis le début de la guerre, à Vendre. — S'adresser Salon Henri IV, 37, rue de la Préfecture, Pau.

ACHETERAIS jeune bul-dog français. — S'adresser Villa Darling, chemin des Lauriers, à Pau.

Maison BLANG Frères, rue St-Louis.
On demande Jeune Homme pour courses. Apprentis-Commis et une Vendeuse connaissant la lingerie.

ON DEMANDE des Ouvrières couturières de robes, 10, rue d'Orléans.

ON DEMANDE un ouvrier ferblantier-zingueur à l'Asile St-Luc. — S'adresser à M. le Directeur de l'Asile.

CULTIVATEUR affermerait Propriété même abandonnée. — Offre avec conditions A D, bureau du journal.

INSTITUTRICE prendrait jeunes élèves. — Leçons, Répétitions. — Prix modérés. — Mme LACAZE, 6, r. Samonzet.

ON DEMANDE des jeunes gens pour la Mécanique et la Forge, soit débutants sortant de l'école payés de suite, soit ayant déjà fait de l'apprentissage. — Adresse au journal.

AVIS AUX AMATEURS D'ANTIQUITES
Samedi 10 novembre, à 14 heures 1/2, réunion au n° 7, rue St-Jacques (1^{er} étage), pour vente à l'amiable de 4 beaux meubles, style Louis XIII et Louis XV. On peut visiter cette semaine de 14 h. et demie à 16 heures.

FOURRURES. Spécialité en renards, Bandes, Cols. — Mme SIRBAIN, 87, rue Castetnau, Pau.

ON DEMANDE Homme de peine 18 à 50 ans, sachant conduire chevaux. — Adresse au journal.

FOURRURES
Maison Jean HOO (d'Arudy), Confections, réparations et transformation en tous genres. Magasin de vente ouvert le Lundi toute la journée, Jeudi et Samedi après midi seulement, à Pau, 2, rue des Arts, au lieu de 1, rue Gambetta.

Sculpture, Marbrerie, Décorations
Mme Veuve Paul CAPDEVILLE et ses fils
41, rue Bayard (près le Cimetière).
CONSTRUCTION DE CAVEAUX & CHAPELLES
CHEMINES MARBRE, STAFF, CARTON-PIEBRE
Fabrique de Pierres Creuses et Buses en Ciment Armé

OPTIQUE MÉDICALE
Verres de tout 1^{er} Choix
Yeux Artificiels
Grand choix en Collections
Exécution d'après nature. — Ressemblance garantie. — Fournisseur des Hôpitaux civils et militaires et des Cliniques Ophthalmologiques.
Maison DAIGNAS, 14, rue Taylor, PAU

VENTE DE MEUBLES
d'Occasion et Neufs
ANTIQUITÉS - BIBELOTS - ACHAT - ÉCHANGE
Jules COUX
42 & 44, rue de la Rédaction, — PAU. PRIX RÉDUITS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le mercredi 14 novembre 1917, à deux heures, Place de la République, n° 4. Continuation de Vente de Meubles.
J. BAREILLES, Greffier, 42, rue de Liège.

ON DEMANDE une Couturière lingère à la journée, très bien payée. — Adresse au journal.

ROSEMARY
Poudre de Riz LIQUIDE
J. ROUSSEUR
LES TACHES DE ROUSSEUR
Envoyez aux soldats du front et aux prisonniers en Allemagne des PETITS PALOIS et des PAU-OAKES gâteaux fins se conservant frais plus d'un mois, spécialité de la Pâtisserie P. Lourau 12, rue Serviez.

La Maison se charge des envois, même en Allemagne.
Pau. — Imprimerie Garet-Haristoy.

Le Gérant : L. MINGENETTE.

HERNIES VARICES CEINTURES
MAISON DAIGNAS
Fournisseur de l'Hôpital Civil et Militaire de Pau ; des Sociétés de Secours aux Blessés Militaires ; Fournisseur titulaire du Bureau de Bienfaisance ; de l'Asile St-Luc, et de la Cie du Chemin de fer du Midi.
MAISON DE FABRICATION : 14, Rue Taylor, PAU
Médaille d'Or, Exposition Internationale de Paris.

BANDAGES
Application parfaite
Traitement des Hernies les plus rebelles.

BAS A VARICES
Les mieux supportés
Le plus recommandé par le Corps Médical.

BANDAGES sans ressort de jour et de nuit BREVETÉS
Corsets Orthopédiques.
Bras et Jambes Artificiels.

Optique Médicale
Téléphone 1.47
Rue Taylor, 14, — PAU
Téléphone 1.47

Ateliers spéciaux de Réparations
d'Horlogerie, Bijouterie, Optique
Garantis deux ans sur Facture. — Prix de Fabrique.
Ouvrier spécial pour la Bijouterie.

Aux Ouvriers Réunis
Annonciation-Place Gramont rue Tran. — Transférés définitivement
23 rue Carnot 23 existant à PAU depuis 1906
Maison de construction fondée en 1906, soumise à Pau (près les Halles Centrales) TRAVAUX LIVRÉS LE MÊME JOUR

Nos Ateliers sont les plus importants et les mieux installés de la Région. — Outillage moderne perfectionné. — Réparations de Répétitions Chronographes et Phonographes.

Achats de vieux Or (de 2 à 3 francs le gramme), Argent, Platine, Diamant, Vente de montres Réveillés, Pendules en tous genres et tous prix (garanties de 5 à 10 ans), Sautoirs, Chaines, etc.

Montres et Réveillés réclame : 2.70 | Verres de Montre double : 0.10 | Nettoyeurs de Réveillés : 1.00 | Ressorts : 1.00 | Soudures : 0.15 | Epingles : 0.20
Repassage et réglés : 4.00 | Grand-ressort supérieur : 1.00 | Ressorts : 1.00 | de Cylindres et Pendules, depuis : 2.00

Nos Ateliers AUX OUVRIERS RÉUNIS (Place Gramont rue Tran, 50) ayant été supprimés, nos seules adresses à Pau, sont : 23, rue Carnot